

Etaient présents :

Madame LEGER - enseignante et directrice d'école
Monsieur TESSON - enseignant
Mesdames STINDEL, BARTHELEMY, GAUVIN, ORCEL représentantes des parents d'élèves
Madame DURAND - adjointe au maire de Rully chargée des affaires scolaires
Madame HEURTEUR - 1^{ère} adjointe au maire de Rully
Madame TONDELLIER – maire de Rully .
Madame CHAPIN- adjointe à la mairie de Raray
Madame ACCIAI – adjointe au maire de Brasseuse

Etaient absents :

Madame BREMOND – enseignante
Monsieur LEGRAND – IEN
Représentant – DDEN
Monsieur DE LA BEDOYERE – maire de Raray
Monsieur FRETTE – représentant titulaire des parents d'élèves titulaire
Madame FLEURY - représentante des parents d'élèves suppléante

Monsieur TESSON assure la prise de notes des modifications du compte-rendu préétabli par Mme Léger.
Le compte-rendu final sera rédigé par Mme Léger.

1. Présentation des effectifs à la rentrée et répartition

L'équipe évolue. Mme Brémond part pour de nouvelles aventures en REP+ sur la région Creilloise.

L'école accueillera un nouvel enseignant courant août.

Les élèves sont répartis sur 3 classes pour un effectif total de 68 enfants.

Classe de Monsieur TESSON : 6 PS, 3MS, 7 GS soit 16 élèves

Classe de Madame LEGER : 9 CP, 9 CE1, 10 CE2 soit 28 élèves

Classe des CM1,CM2 : 14 CM1, 10 CM2 soit 24 élèves

Nous constatons des départs pour le privé, ainsi que les conséquences de séparation mais aussi des arrivées.

Un dépliant présentant l'école a été réalisé par les représentants des parents d'élèves. Cet outil se révèle intéressant pour les nouveaux arrivants. Ne pas hésitez à mettre ce dépliant au bureau des communes ou sur le site des mairies.

Demande de la directrice que l'ILEP soit plus réactif pour répondre aux questions des nouvelles familles.

Le projet de lotissement commence à voir le jour. Point positif pour l'avenir de l'école.

Lors d'un conseil de maîtres, il a été jugé inopportun de séparer les CE2. Un décroissement sera organisé pour les CP.

En effet, les CP rejoindront les GS de 13h15 à 15h00 pendant la sieste des PS. Projet validé par l'inspecteur de Senlis Mr Legrand.

Mme Sandy Page restera au sein de la classe de Mme Léger le matin, à la cantine, et au périscolaire du soir.

Madame Léger remercie la mairie pour ce soutien.

Le contrat de Mme Crevel Angélique est reconduit.

Mme Léger recevra les nouvelles familles pour une visite de l'école le lundi 5 juillet à 16h10 selon un protocole strict (masque, distanciation)

2. Les sorties réalisées.

Mme Brémond a emmené sa classe à Senlis afin d'admirer les vestiges du Moyen-âge.

Mme Léger et Mr Tesson se sont rendus au Prieuré de Bray afin d'admirer les œuvres de l'Art en chemin ainsi que leurs œuvres.

Un challenge sportif organisé dans l'école (reporté au 1^{er} juillet)

Un grand merci à la mairie de Rully pour les gouters offerts auprès des artisans du village : les beignets de la boulangerie, les fraises, les sorbets de la ferme...

L'opération sera renouvelée l'an prochain.

3. Adoption des listes de fournitures scolaires

Présentation des listes des trois classes. Vote : Validé

4. Modalités de vote pour les élections de représentants des parents d'élèves.

Il est demandé aux membres du conseil que le vote pour les représentants des parents d'élèves se fasse uniquement par correspondance. Vote : Validé

5. Présentation de l'ENT espace numérique de travail.

Présentation de l'ENT puisque l'application « Classroom » n'est pas validée par l'inspection académique de l'Oise.

En effet, les Hauts de France ont opté pour pronote One. Le coût est de 1,86 TTC par élève.

La mairie est d'accord pour financer le coût et prendra contact rapidement avec le SMOTHD qui se charge du dossier.

6. Projets pour l'année prochaine (classe de neige, cycle poney).

Présentation du projet classe de Neige dans les Vosges auprès du SMIOCE. Du 24 au 28 janvier 2022.

Projet sur 5 jours. Coût hébergement et transports : 22 879 euros pour 50 élèves. Cout de 457,58 euros par enfant.

Projet « cycle Poney » pour les maternelles + ferme pédagogique + musée du cheval à Chantilly .

Poursuite des bacs de récupération de cartouches d'encre auprès de l'entreprise de recyclage « CARTOUCHE-VIDE»

Poursuite de bacs de récupération de piles auprès de l'éco-organisme «COREPILE ».

Projet « compost » près du potager est abandonné car cela attire les nuisibles.

Poursuite de l'aménagement d'un potager, du projet de l'aménagement des espaces verts de la cour de récréation.

Piscine du lundi 18 octobre au mardi 23 novembre inclus de 14h35 à 15h15 dans l'eau.

Agrément piscine de Senlis prévu le lundi 13 septembre et jeudi 16 septembre à 17h30.

7. Point coopérative.

La vente des chocolats de Pâques a rapporté 195,50 euros.

Achat de matériel sportif pour une valeur de 1073 euros.

L'école déplore le manque de communication avec l'association « 1,2,3 Rully ». Nous n'avons pas encore perçu le bénéfice de la vente des chocolats de Noël. Mme Léger n'a pas été conviée à l'assemblée générale de l'association.

Nous sommes toujours dans l'attente pour faire le point avec eux.

8. Aménagement et travaux divers.

L'école remercie la mairie de Rully pour les travaux réalisés depuis le dernier conseil :

- La plaque gouttière changée.

- Le raccordement de la classe des maternelles à l'imprimante photocopieuse de l'école.

- Le remplacement de la poubelle hermétique de la classe de Mme Brémond.

- Les rebords de fenêtre en ciment ont été rabotés pour éviter tous accidents.

Les demandes de l'équipe pédagogique sont :

- Poirier à abattre et mauvaises herbes.
- Trou devant le mur du portail du chalet à reboucher.
- Peinture des tableaux extérieurs à refaire.
- Récupérateur d'eau à changer.
- Trou devant le petit potager à reboucher.
- Derrière du chalet jardinage à nettoyer.
- Fuites au niveau des lavabos « maternelle » à étudier.
- Robinets à revoir.
- Fenêtre de Madame Brémond à réparer.
- Peinture dans les toilettes des grands à refaire.
- Sonnette du périscolaire à changer.

Dossier pour le changement des portes et fenêtres de l'école. En attente de la deuxième subvention.

Dossier de subvention en cours pour une alarme visuelle et sonore avec différents sons, valeur 2000 euros.

Réponse hier pour dire que le dossier était complet. Attente jusqu'à 6 mois pour avoir une réponse.

Devant l'école, les barrières vont être remises sur les trottoirs , plus une nouvelle devant la cantine. Deux panneaux clignotants seront installés devant le passage piéton.

9. Questions diverses.

RAS